

COMPTE-RENDU CHS-CT du 07/12/2016

Représentants de l'Administration : M. FORTE, Mme DESLANDES, M.FRAYSSSE M.JOUANNEAU
M. BOCQUILLON Inspecteur Sécurité et santé au Travail (ISST), Mme MANNEVY Secrétaire
Représentants du personnel :LEGHIE Catherine, COUDRAIS Isabelle, PIRONAUD Benoît, OBLIN Pierre pour FO-DGFIP.

Le CHS-CT s'est ouvert à 9h 00. Aucune déclaration liminaire n'étant lue, il est procédé à l'examen du premier point de l'ordre du jour.

1°) APPROBATION DU PV DE LA REUNION DU 06/10/2016 :

Ce PV a été adopté à l'unanimité.

2°) PRESENTATION DE L'APPLICATION MEMO :

La présentation de cette application informatique a été effectuée par M. FRAYSSSE . Elle est destinée à nos collègues chargés du contrôle fiscal externe, en remplacement de l'application RIALTO « investigation », mais devient obligatoire. Cette nouvelle application est destinée à faciliter les échanges entre différents services (Programmation/contrôle/recouvrement).

3°) MISE EN PLACE DU SPFE (Service de Publicité Foncière et d'Enregistrement)

La présentation de ce projet a été effectuée par M. FRAYSSSE.

La création de ce service doit intervenir le 01/09/2017 par le rapprochement de la mission Enregistrement actuellement réalisée par le Service des Impôts des Entreprises du CDFiP de Châteauroux et l'actuel Service de la Publicité Foncière (SPF) de Châteauroux.

Le choix de cette date a été justifié notamment par la disparition programmée de l'application informatique MOOREA au profit d'une nouvelle application FIDJI-enregistrement prévue dans le courant du 1^{er} trimestre 2018 .

La fiche de présentation prévoit le transfert de 7 emplois : 1 cadre A, 3 cadres B et 3 cadres C. Nos collègues concernés ont été informés par la Direction des nouvelles règles de gestion relatives à ce type d'opération (observations : à ce jour, nous ne connaissons pas encore officiellement les règles de gestion applicables au 01/09/2017), notamment pour les cadres B qui devront changer de mission/structure (Fiscalité professionnelle vers Fiscalité personnelle) par le biais d'une demande de mutation nationale .

Quant à l'implantation géographique de ce nouveau service, rien n'est connu, la Direction n'ayant rien arrêté.

Des réunions/groupes de travail se tiendront d'ici le 1^{er} septembre prochain.

Nous avons rappelé au Directeur que ces 2 services accusaient un certain retard dans le traitement des dossiers. De plus, le SPF connaîtra 2 départs en retraite programmés en 2017 et 2 collègues peuvent prétendre à un changement de catégorie (C en B) sans pour autant revenir dans ce service.

Devant tant d'imprécisions et de questionnement sans réponses, lors du vote nous avons refusé de nous prononcer .

4°) EVOLUTION DES HORAIRES D'OUVERTURE AU PUBLIC DES SERVICES DE LA DDFIP :

Au 01/09/2017, l'évolution des plages d'accueil du public seront les suivantes :

CDFiP d'Argenton sur Creuse, La Châtre et Le Blanc

Amplitude horaire de 16h 30 par semaine au lieu de 22h, déclinée sur 3 jours les Mardi, Mercredi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h.

CDFiP de Buzançais, Châtillon sur Indre, Déols et Valençay :

Amplitude horaire 16h par semaine au lieu de 20h, déclinée sur 4 jours : Mardi et Jeudi de 9h à 12h et de 13h 30 à 15h 30, Mercredi et Vendredi de 9 h à 12h.

CDFIP de Châteauroux et la Direction ;

Amplitude horaire de 25h par semaine au lieu de 27h 30 , déclinée sur 5 jours Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h, Mercredi de 9h à 12h.

CDFiP d'Issoudun

Amplitude horaire de 24h par semaine au lieu de 27h 30, déclinée sur 5 jours Lundi, Mardi, Jeudi de 8h 45 à 12h et de 13h30 à 16h , Mercredi de 8h 45 à 12h, Vendredi de 8h 30 à 12h.

Rappel : ces horaires s'appliquent également à l'accueil téléphonique.

Ce dispositif a été présenté par la Direction comme un « allègement » de charge de travail pour nos collègues.

Mais selon nous, c'est une nouvelle étape vers la suppression totale de l'accueil physique des usagers.

En conséquence, nous avons voté contre.

5°) EVENEMENTS AYANT EU LIEU DEPUIS LA REUNION DU 06/10/2016 (Accidents de services ...)

- 1 accident du travail n'ayant pas entraîné d'arrêt de travail.
- Visite de la DDFiP de l'Indre (services de direction) par M. BOCQUILLON, ISST. Le rapport est en cours mais il n'y a rien à signaler.
- Fiches de signalement (13/10/2016 : injures au téléphone de la part d'un redevable envers un agent de la trésorerie de Valençay ; 24/10/2016 : comportement agressif au guichet de la part d'un redevable envers un agent de la trésorerie de Châteauroux-Municipale).
- Le 08/11/2016, la Préfecture de l'Indre a validé l'installation et l'utilisation des caméras.

6°) TRAVAUX DE RELOGEMENT DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE L'ACTION SOCIALE

Présentation des travaux envisagés au rez-de-chaussée du CDFIP de Châteauroux par M. JOUANNEAU.

L'Administration Centrale souhaite en effet rapprocher l'assistant social, le délégué des services sociaux et le médecin de prévention dans un seul lieu.

Les travaux, estimés actuellement à 25 000 euros, feraient l'objet d'un co-financement avec le Secrétariat Général.

Ce transfert de nos collègues installés actuellement rue Edmond Augras entraîne le « relogement » du secrétariat du CHS-CT du CDFiP de Châteauroux à la Direction. Finalisation de l'ensemble prévue, au plus tard, pour la fin du 1^{er} trimestre 2017.

La Direction nous informe de l'arrivée d'un médecin de prévention au 1^{er} février 2017 et qui serait présent 2 jours par semaine.

7°) QUESTIONS DIVERSES

CDFiP de Châteauroux :

Il a été signalé un problème lors de la sortie du parking et plus particulièrement en cette saison ; en effet l'installation de la barrière automatique imposait un puissant éclairage qui gêne considérablement l'utilisation du miroir à la tombée du jour. Ce dernier devrait être ré-haussé afin de résoudre ce problème.

En attente d'une solution pérenne, le portillon piétonnier restera en position ouverte en journée.

Il est envisagé de reprendre les 2 places de parking actuellement occupées par les bacs à déchets.

Changement de l'ascenseur : les travaux devraient débuter à la mi-janvier 2017 et dureront de 6 à 8 semaines.

Fin de la réunion à 12h 37.